

GRESSWILLER

Bulletin d'informations communales



N° 21 – Mai 2009

SOMMAIRE :

Gresswiller Actualités	1-2
Budget communal	2
Urbanisme et voirie	2-3
Sécurité	4
Ecoles	5
Associations	5 à 8
Maisons Fleuries	9

GRESSWILLER ACTUALITÉS !!!

Le carnaval avec les copains d'abord

Le samedi 21 Février 2009, la salle des fêtes de notre village s'est transformée en un immense espace déguisé où près de 300 personnes avaient revêtu leur plus beau costume : héros masqués, sorcières... ont dansé une bonne partie de la nuit au son des rythmes endiablés de l'orchestre week-end. Soirée également entrecoupée par un concours de déguisement.

Julien Muller et « Ses Copains » avaient vraiment tout prévu : tartes flambées, desserts et les fameux beignets ont fait de cette soirée un véritable carnaval !

Information

Le prochain recensement de la population à Gresswiller aura lieu entre le 21 janvier 2010 et le 20 février 2010. Les modalités de la collecte seront publiées lors des prochains bulletins municipaux d'information. Pour mémoire, GRESSWILLER compte 1467 habitants au 1^{er} janvier 2009 sur la base du dernier recensement.

MARCHE AUX PUCES

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Gresswiller organise le 7 Juin prochain le 14^e marché aux puces. Il se déroulera, comme c'est le cas depuis plusieurs années, sur le parking de la salle des fêtes de Gresswiller de 8h à 18h.

Pour tous renseignements ou réservation de places, merci de contacter les organisateurs au : 06-83-04-42-21 ou 03-88-48-46-24

Le coût des emplacements s'élève à :

- 10 € les 5 mètres + 2 € / mètre supplémentaire pour les particuliers
- 15 € les 5 mètres + 3 € / mètre supplémentaire pour les professionnels

Restauration assurée et repas de midi à 10 € avec steaks-frites-café et dessert.

LE BUDGET COMMUNAL

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a passé en revue le compte administratif 2008 et le budget communal 2009.

Le compte administratif retrace l'exercice budgétaire 2008 en constatant les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'exercice écoulé. Ainsi les dépenses de fonctionnement ont représenté 700 290 € pour des recettes à hauteur de 801 402 € dégagant ainsi un excédent de fonctionnement de 101 112 € qui a été affecté aux opérations d'investissement.

Les principales dépenses de la section d'investissement ont concernées :

- Le remboursement du capital de la dette (37 607 €)
- Les études du Plan Local d'Urbanisme (7 062 €)
- Les travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments communaux (52 441 €)
- Les travaux d'entretien et d'aménagement des voiries et éclairage publique (85 925 €) dont notamment l'achèvement des abords de l'église (48 493 €) et la refonte de l'ensemble des éléments de signalisation (16 251 €)
- L'acquisition de matériels (90 279 €) dont en particulier l'équipement de la scène de la salle des fêtes (75 773 €) et le service technique (8 510 €)

S'ajoutent à cela des opérations d'ordre et le report d'investissement 2007. Ce qui porte globalement les dépenses d'investissement 2008 à 449 402 € financées par l'excédent de fonctionnement. Les recettes d'investissement représentent 474 601 € dégagant ainsi un résultat global de clôture d'exercice de + 25 199 €.

Le budget communal 2009 a été élaboré avec prudence face à l'incertitude relative sur les évolutions des dotations de l'Etat (taxe professionnelle) et de la fiscalité locale. Les prévisions de recettes et donc les capacités de dépenses ont été établies sur des hypothèses très prudentes.

Ainsi, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 730 000 € et prévoit un excédent de 81 000 €.

La section d'investissement s'équilibre quant à elle en recettes et en dépenses à 284 052 €.

Les principales dépenses porteront sur :

- Le remboursement du capital de la dette (37 580 €)
- Les travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments communaux (42 000 €)
- Les travaux d'entretien et d'aménagement des voiries et éclairage public (54 500 €) dont : réfection de voirie (13 000 €), travaux d'éclairage public (15 000 €)...
- L'acquisition de matériels (65 000 €)

La dette communale par habitant était de 301,49 € au 01/01/08 avec un encours de capital restant dû de 442 284 €. Elle est passée à 276,98 € au 01/01/09 avec un encours de capital restant dû de 406 333 €.

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la part communale des 4 taxes locales comme c'est le cas depuis 2001. Ainsi en additionnant les taux de la commune, des syndicats intercommunaux et de la communauté de communes, le niveau de la fiscalité locale à Gresswiller se situe parmi les plus faibles des communes membres de la communauté de commune.

Urbanisme et Voirie

Réfection de chaussées : La période hivernale particulièrement longue et intense a laissé des traces. Les gels et dégelés répétés ont provoqué des dégâts dans les rues des Acacias, des Vosges et de Rosenwiller. Des travaux de réfections ont été réalisés dès la fin du mois de mars dans ces rues. Vu l'importance des surfaces et du linéaire à remettre en état, la commune a fait appel à une entreprise.

Entre l'église et le cimetière : Tous les ans la commune réalise un certain nombre de travaux en régie. Il était prévu de paver l'allée menant au cimetière en continuité de l'aménagement de la cour de l'église, réalisée début 2008. Dès le retour des beaux jours, c'est l'équipe des agents techniques communaux qui a posé les pavés récupérés lors de l'aménagement de la rue du Général de Gaulle.

URBANISME : évolution du dossier PLU (plan local d'urbanisme)

Après une longue période consacrée à la concertation, le dossier sera arrêté au mois de mai, lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Le PLU va alors entrer dans la phase **d'enquête publique**, période d'un mois durant laquelle le public aura à nouveau la possibilité de consulter l'ensemble des documents et de faire part de ses observations qui seront enregistrées et appréciées par un commissaire enquêteur désigné par le tribunal. Elles pourront être formulées par écrit sur un registre mis à disposition, par courrier ou verbalement auprès du commissaire enquêteur.

Des informations par voie de presse et d'affichage préciseront cette période, ainsi que les dates de présence du commissaire enquêteur.



N

Réunion publique de quartier ayant pour thème « la circulation et la voirie ».

Elle concerne les riverains des rues suivantes : Rue des Bourgeois, Rue du Moulin, Rue des Tailleurs. Elle aura lieu le mardi 2 juin à 20h30. Les résidents concernés recevront dans les prochains jours une invitation personnelle.

La fontaine devant la mairie, un puits artésien réhabilité.

Au milieu du siècle dernier, l'eau y jaillissait sans interruption, à fort débit et de manière naturelle tout au long de l'année, un point d'eau qui, à cette époque-là, revêtait probablement une importance primordiale pour la population de notre village.

Ces dernières décennies, on observait malheureusement un tarissement progressif de la fontaine. En effet, notre puits artésien, qui n'est ni plus ni moins qu'un siphon naturel, a subi une baisse importante du niveau de la réserve d'eau souterraine, probablement liée à des saignées provoquées par des tranchées de canalisations ou autres.

Depuis trois ans, il n'y avait plus de fontaine. Le Conseil Municipal a fait le choix de la faire revivre et, depuis le mois de février, l'eau y coule à nouveau mais non sans quelques artifices. Une petite pompe immergée dans l'ancienne colonne compense la baisse de niveau.

Une attraction pour les enfants à la sortie de l'école, une curiosité pour les passants, un point d'eau potable* de bonne qualité et de rafraîchissement pour tous ! Bref, un événement suffisamment important pour y consacrer quelques lignes. L'occasion aussi de rendre hommage aux anciens qui, grâce à leurs connaissances et leur courage, ont su détecter et creuser ce puits artésien de 30 mètres de profondeur. Nous leur dédions la réhabilitation de cet ouvrage.

*des analyses sont effectuées périodiquement.

SNCF : passages à niveaux et gare...

Depuis belles lurettes, la commune essaie, sans succès à ce jour, de faire comprendre aux services de la SNCF et du Réseau Ferré de France (RFF) la nécessité de remettre en état les deux passages à niveaux situés rue des Vosges et près de la gare.

Récemment, le maire est à nouveau intervenu à ce sujet lors d'une réunion du comité de ligne pour demander la mise en place d'un platelage en caoutchouc à l'instar de celui réalisé à la gare d'Heiligenberg.

De superbes gares avec passerelles et ascenseurs ont été inaugurées récemment à Entzheim et Duppigheim...

Serons-nous obligés d'attendre la « future hypothétique station terminus du Tram-Train » à Gresswiller pour qu'enfin des travaux soient entrepris sur les passages à niveaux et l'ajustement de la hauteur des quais par rapport aux planchers des voitures ? Le progrès voudrait que ça soit ainsi, mais le niveau des quais n'a pas changé depuis l'époque où l'on atteignait le sol par 2 marches fixes sur le wagon. En 50 ans, la SNCF a réussi à nous faire sauter un bond de 50 cm... dans le vide ! ... sans que cela choque alors que l'on demande aujourd'hui aux communes de créer, à grands frais, des accès pour personnes à mobilité réduite dans tous les bâtiments !!!

La SNCF organise une rencontre clients en gare de Gresswiller le mardi 26 mai 2009 entre 6h30 et 8h45. Nous sollicitons votre présence ce matin-là aux côtés du Conseil Municipal pour appuyer les nombreuses doléances des utilisateurs et résidents.

Et comme avec la SNCF tout est possible, un petit déjeuner sera offert aux clients !

Festival BUGATTI (Septembre 2009)

Un massif fleuri a été mis en place devant le centre sportif et culturel (côté parking). Cet aménagement, conçu et réalisé par les services techniques de Gresswiller et Dinsheim-sur-Bruche, représente la contribution des deux communes au 100^{ième} anniversaire de la présence de la marque BUGATTI à Molsheim.

Réaménagement de la maison REBHUN

L'ancien restaurant REBHUN, désormais propriété de la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig et environs, va être réhabilité par le Foyer de la Basse-Bruche.

Les premières esquisses de l'architecte permettent d'envisager la création de 3 logements sociaux aidés.

L'aménagement des espaces extérieurs conduira sans doute à la révision des limites entre les 2 propriétés et à la démolition d'une partie des murs d'enceintes de l'ancienne propriété REBHUN.

De nouvelles perspectives d'amélioration de l'aspect général des abords de la mairie et du parking s'offrent ainsi à la commune de Gresswiller en collaboration avec la Com-Com et le Foyer de la Basse-Bruche.

Sécurité

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Mettre votre habitation à l'abri des cambrioleurs lors d'une absence momentanée ou prolongée en ayant de bons réflexes par des gestes simples :

Aux Abords de votre habitation

Soignez, développez entretenez des Relations courtoises amicales de bon voisinage dans les quartiers d'habitations. Signalez toute présence suspecte (personnes ou véhicule) ou inopportune dans votre quartier en nous contactant.

Faites attention aux faux agents représentant un service public ou privé (Edf/eau/gendarmerie/police)

Ils viennent pour vous voler. Les vrais agents sont en possession d'une carte professionnelle. En cas de doute refusez l'entrée ou téléphonez au service concerné.

Avisez vos proches vos voisins ou le gardien de votre départ.

Attention aux signes cabalistiques sur la porte ; mur trottoirs de votre habitation. Relevez-les ou appelez la gendarmerie.

Concernant votre habitation :

Demandez à quelqu'un de confiance de ramasser votre courrier et d'ouvrir régulièrement vos volets.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, sous une pierre, dans la boîte aux lettres dans un pot de fleur.

Assurez-vous que toutes les portes extérieures et fenêtres soient verrouillées.

Fermez la porte même si vous êtes chez vous.

Ne laissez pas les clés de votre véhicule dans le garage et fermer la porte d'accès intérieure à clé

Concernant vos objets

Si vous avez des objets à forte valeur déposez les plutôt dans le coffre d'une banque.

Photographiez et inventoriez vos objets de valeur et meubles. N'hésitez pas à relever les numéros de série des objets Hifi et surtout conservez vos factures (nécessaire pour l'assurance)

Ne laissez pas traîner des objets ou outils qui faciliterait le travail des cambrioleurs (échelles, corde, pied de biche...)

Une prévention simple :

Ne signalez pas votre absence par un billet sur la porte.

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant votre absence.

Installez un éclairage enclenché par un ou plusieurs détecteurs à infrarouge et/ou des dispositifs anti intrusion alarmes.

Simulez une présence en allumant une ou plusieurs lampes dans votre habitation ou en utilisant des minuteurs programmables.

Une plaquette « attention chien méchant » apposé sur un accès secondaire ou la porte d'entrée peut dissuader des éventuels cambrioleurs.

Mettez des barreaux sur les petites fenêtres, vasistas, soupiraux du rez-de-chaussée.

Renforcez aussi la fermeture du garage en bloquant le mouvement de la porte.

Si vous constatez le cambriolage :

Prévenez immédiatement les services de gendarmerie.

Ne touchez à rien et conservez les lieux en l'état jusqu'à l'arrivée des enquêteurs.

Communiquez sans délai le maximum de renseignements sur le signalement et moyens de fuite des voleurs.

Dressez un inventaire des objets volés.

Faites opposition auprès de votre banque si des modes de paiement bancaire ont été volés.

Si vous êtes chez vous au moment du cambriolage

Restez calme

Appelez nous rapidement

Allumez la lumière et faites du bruit pour que le cambrioleur prenne la fuite.

Ne résistez pas et donnez ce que le cambrioleur veut.

Évitez de vous lancer dans une bagarre.

Observez le cambrioleur pour en donner une description minutieuse

Observez le moyen de fuite et la direction prise.

Circulaire de la Gendarmerie

Brûlage des déchets.

Le règlement Sanitaire Départemental (RDS) interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés. Un décret du 18 avril 2002 stipule, à l'article 84, que les déchets issus des jardins entrent dans la catégorie des déchets ménagers dont le brûlage est interdit.

Dans le cadre d'une plainte relative à un particulier brûlant des déchets verts, le RDS s'applique. Cette pratique interdite est toutefois à distinguer du brûlage de végétaux pouvant être organisé dans le cadre :

- Des opérations d'écobuage,
- Des cas prévus par l'arrêté préfectoral du 27 février 1997, tels que feux pour la cuisson des aliments, incinérations des rémanents dans le cadre de travaux forestiers et ses arrêtés complémentaires (autorisations sous conditions, et à titre exceptionnel les feux de joies traditionnels tels que les feux de la Saint Jean, précautions à prendre lors des feux d'artifices...).

Ecoles

Pour Noël, la municipalité offrait un spectacle exceptionnel aux élèves de l'école élémentaire: Jacky Galou venait chanter pour eux à la salle des fêtes.

De nombreux parents et grands-parents étaient également présents. A tour de rôle, des enfants et quelques adultes étaient invités à monter sur scène pour participer au spectacle. Un riche goûter préparé par les parents a clôturé l'après-midi.

Voici quelques commentaires d'enfants :

Jacky Galou nous a dit qu'il venait de Paris.
Il chante des chansons qu'il a inventées.

Jacky Galou est formidable : il a chanté « Nagawika ».

Il a demandé à des enfants de venir sur la scène.
A la fin nous avons chanté « Noël provençal », « O Tannenbaum » et « Meilleurs vœux ».

Ensuite on a pris le goûter et on s'est amusé.
J'ai aimé quand Nicolas a fait le renard et qu'il a mangé la poule, quand Pierre et Anthony ont porté le monsieur.

J'ai aimé quand il a chanté { Microbinus }.

J'ai adoré quand il a chanté « Nagawika », il y a même des petites filles qui sont montées sur scène pour faire les Indiennes et les gestes.

Nous avons eu l'immense honneur de voir Jacky Galou.
J'ai bien aimé quand Jacky Galou chantait. Il nous a fait chanter « Taupinette ».

Une nouvelle association à Gresswiller : « Les écureuils »

Déjà à l'origine de différentes initiatives organisées au cours des derniers mois (confection de couronnes de l'Avent, de galettes des rois), des parents d'élèves de l'école maternelle de Gresswiller ont décidé de s'associer pour former les « écureuils ». Cette association créée en Avril 2009 a pour objet d'organiser différentes manifestations qui serviront à soutenir l'Ecole Maternelle de Gresswiller dans les activités visant au développement des enfants. Pour clôturer cette année scolaire, nous organisons un barbecue dans la continuité de la fête de fin d'année de l'école maternelle qui se déroulera le samedi 20 juin 2009.

Les membres fondateurs :

Sabine BEYER (Trésorière)
Martine JULIEN
Laurence STANISIERE (Secrétaire)
Isaure STREIFF
Estelle TOMAZ
Corinne VELSCHER
Eric PALFRAY (Président)

Le siège de l'association est fixé au 2, rue de l'église 67190 GRESSWILLER.

La parole aux associations

A.P.E.H. Le droit au répit

Cette association milite pour que les familles ayant des enfants en situation de handicap ou malade, quelque soit leur âge ou la nature du handicap, accèdent au droit au répit.

Elle a mis en place un réseau composé de professionnels et d'institutions privées et publiques afin de réfléchir et de développer les solutions proposées aux familles.

Définition du comité de pilotage : « Le droit au répit est le besoin légitime qui reconnaît, à la personne en situation de handicap et à son entourage, la possibilité de souffler moralement et physiquement. »

Des groupes de paroles, animés par des psychologues, ont lieu sur Obernai, Wasselonne, Molsheim et Sélestat. Ce sont des lieux d'échanges où se retrouvent, une fois par mois, des parents, grands parents (Obernai, Wasselonne, Sélestat) et des frères et sœurs (Molsheim et Sélestat).

Une campagne de sensibilisation va être lancée prochainement sur le thème du droit au répit. La Maison Départementale des Personnes Handicapées en est le principal partenaire.

Une enquête auprès des frères et sœurs des personnes en situation de handicap va être diffusée au courant du deuxième semestre 2009.

L'APEH informe et oriente les familles ayant des personnes handicapées à charge. Elle effectue un travail de sensibilisation auprès des Organismes de Service à la Personne, des différentes écoles médicales et sociales et également auprès des politiques.

Toutes les actions de l'association sont répertoriées sur le site www.apeh.fr.

Le 16 juin 2009 à 19H45 se tiendra au centre socio culturel Arthur Rimbaud à Obernai une réunion d'information sur le thème : **« les mesures de protections juridiques, tutelle, curatelle : modifications et apports de la loi du 5 mars 2007 »**

Pour tout contact : APEH, 36 rue de Rosenwiller, 67190 GRESSWILLER
Michèle DIETRICH : 03 88 50 09 32
ou 06 11 39 93 74

PROJET ÉCOLES DE BASKET

« BASSE BRUCHE »



Après 6 mois de fonctionnement, nous pouvons faire un premier bilan et nous montrer satisfaits de l'évolution du nombre de participants à l'école de basket "Basse Bruche". Effectivement, les effectifs sont passés de 43 à 81 jeunes joueurs.

Début Mai, les dirigeants et les représentants des 4 communes organisatrices (Dinsheim-Gresswiller-Mutzig-Urmatt), se réuniront pour trouver un logo à l'école de basket et définir les moyens de mieux communiquer sur le projet. Il faudra donner la possibilité aux jeunes joueurs de pouvoir s'entraîner dans les salles des différentes communes dès le mois de septembre.

Grâce à un encadrement de qualité, réalisé par des entraîneurs ayant déjà formé des joueurs au niveau national, assistés de joueurs et joueuses du club, les enfants ont progressé et les premiers résultats sur le terrain se font ressentir.

A ce jour, les joueurs de l'école de basket ont la possibilité de s'entraîner 2 fois à la salle polyvalente de Gresswiller-Dinsheim/sur/Bruche, selon leurs envies, le lundi de 16h45 à 18h00 et le samedi de 11h à 12h.

Pour les catégories, poussins/poussines/benjamins/minimes, en plus des deux entraînements hebdomadaires, 4 stages ont été animés par les cadres du club depuis le début de saison. Ils ont été suivis par une quarantaine de jeunes.

Ce travail devrait porter ses fruits dans les années à venir, permettant ainsi au basket de la région Basse-Bruche, d'être à nouveau représenté et reconnu dans le milieu sportif.

Bravo aux collectivités, dirigeants, entraîneurs participant au projet, de donner aux jeunes de nos communes, des valeurs sportives et humaines.

Les inscriptions sont toujours possibles au
06 89 93 80 89 ou
03 88 50 14 58

Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant aux coordonnées suivantes :

06 89 93 80 89
(portable) ou
03 88 50 13 87
et 03 88 50 14 58
après 19h00

ENEZ TOUS A LA FETE !!!

Cette année, la commune en collaboration avec l'InterBasket Dinsheim/Gresswiller innove pour ce nouveau cru du **MESSTI les 27 et 28 juin 2009....**

Samedi soir, le groupe Medley animera le bal et vous pourrez vous régaler autour d'un repas à 13 € comprenant une salade composée, de la longe de porc à la broche et café.

Dimanche, le défilé prendra un coup de neuf : la formation « Romlietoss Gugga Musik » égayera de ses rythmes endiablés les rues du village accompagnée des différentes associations. Costumes, danses folkloriques seront de la partie !

À l'arrivée du cortège à la salle des sports, la musique et la danse reprendront le dessus avec des animations variées.

Durant tout le week-end, des forains seront installés près de la salle polyvalente. Une exposition de patchwork ainsi que des réalisations des enfants des écoles vous attendent à la salle des fêtes.

Venez nombreux pour partager ce temps fort de la vie gresswilleroise !!!

eeeeee

L'ÉLIMINATION DES ORDURES À BAS COÛT

Vous l'aurez constaté en consultant votre feuille d'imposition locale, l'élimination des ordures a un coût. A Gresswiller, c'est le Sélect'om qui a charge d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères. Plus cette élimination est complexe, plus elle est coûteuse. Un tri sélectif est plus coûteux qu'un simple ramassage. Une incinération est plus coûteuse qu'une mise en décharge. On a l'impression d'entrer dans un cercle vicieux où tout effort pour préserver l'environnement n'a d'autre effet que d'engendrer un effort financier supplémentaire. Alors, que faire ? ... Retourner à la méthode de la décharge sauvage ? Bien sûr que non ! Et je vous le déconseille car la gendarmerie, mine de rien, veille. Cette méthode catastrophique pour la nature est heureusement bannie dans notre pays.

Alors comment faire pour respecter notre environnement ?

La première chose, la toute première, c'est de produire le moins de déchets possible. C'est d'utiliser le plus possible les filières professionnelles d'élimination des déchets (pile, emballage, électroménager...) pour reporter les coûts d'élimination vers les professionnels. A eux de faire les efforts nécessaires pour créer des produits faciles à recycler.

La deuxième chose est de veiller à limiter les coûts de collecte. Aujourd'hui, la loi nous oblige à ramasser les ordures d'un seul côté de la route à la fois. La conséquence est que dans un délai très court nous serons obligé de doubler le temps de ramassage puisqu'il faudra faire un premier passage avec le camion benne pour ramasser un côté de la route puis un deuxième pour l'autre côté.

Et si, rue par rue, les habitants de Gresswiller se mettaient à mettre leurs poubelles toutes du même côté ? On garderait un seul passage et donc le même coût de collecte... c'est un rêve mais j'ose y croire... Parlez-en entre vous.

La troisième chose rejoint la première. Elle concerne les déchets verts, ces déchets compostables qui encombrent nos déchetteries et qui sont coûteux à l'élimination. Composter des déchets verts en déchetterie n'est pas une mince affaire. Par exemple, un sac de branchage change de statut à partir du moment où il entre en déchetterie. Il passe du statut de végétal au statut de déchet... avec toutes les conséquences juridiques et financières que cela comporte.

Et si l'on compostait ses déchets verts chez soi ?

Dernièrement, certains délégués de communes membres du Sélect'om se sont réunis en groupe de réflexion pour discuter du sujet.

Il a été décidé de réfléchir sur l'opportunité de mettre en place une structure d'information et de formation sur la limitation des déchets des ménages. Le compostage est une manière de limiter les déchets verts à condition qu'il s'effectue sur le lieu même de production, c'est-à-dire chez le particulier. Une structure de ce type existe en Alsace du Nord. Elle ne comprend qu'une seule personne. Son travail l'amène à faire des conférences dans les écoles, les maisons de retraite, les villes et villages. Elle tient un stand d'information dans les différentes manifestations locales. Elle s'occupe de la formation des moniteurs composteurs qui vont, autour d'eux, dans leurs villages, montrer à qui le souhaite, la manière de bien composter ses déchets verts. Elle est le référent « déchets ».

Le travail de cette commission a abouti sur une première décision qui est la subvention de composteurs pour les particuliers. Cette subvention est cependant attachée à l'obligation de se former à la méthode de compostage. La Communauté de Communes de Marlenheim s'est proposée d'être pilote dans ce projet. Elle y travaille depuis près de 10 mois et est prête à former des moniteurs composteurs. L'expérience qu'elle va acquérir profitera à tous les membres du Sélect'om. D'ores et déjà, si vous vous sentez l'âme de nous soutenir dans cette initiative, je vous invite à vous faire connaître en Mairie. Il est certain que nous avons besoin de nous appuyer sur deux à quatre moniteurs composteurs pour Gresswiller.

Je ne m'étendrai pas ici sur les vertus du compost. Je précise tout de même que tout un chacun qui plante quelques fleurs se presse d'acheter un sac de ce précieux substrat pour garantir la réussite de ses plantations. C'est la meilleure publicité qu'on puisse faire...

Le problème des déchets n'a pas de solution toute faite. Le prix de l'élimination est un point que nous nous efforçons de contrôler mais qui, inévitablement, inexorablement, évoluera à la hausse. La faute au Grenelle de l'environnement, la faute à notre désir de moins polluer... C'est ensemble que nous relèverons ce défi ! C'est tous ensemble, avec de petits projets comme ceux-là mis bout à bout, que nous changerons nos habitudes et que nous arriverons à limiter l'augmentation des coûts de l'élimination des déchets. En fait, il n'y a pas d'écologie à tarif zéro.

Friedrich Christian
Délégué Sélect'om de Gresswiller
Membre du groupe de réflexion promotion
compostage.

Club Informatique...

Depuis 6 mois, les animatrices et animateurs bénévoles et passionnés par l'informatique ont partagé leur savoir faire avec les élèves. Ces derniers se sont entraînés avec les ordinateurs et familiarisés à internet. Les débutants ont acquis la maîtrise du matériel, des logiciels bureautiques les plus utilisés, réalisant eux-mêmes des merveilles afin d'étonner leur entourage.

Les plus expérimentés réalisent des films, perfectionnent les photos, des documentaires et adaptent les commentaires pour les présenter en assemblé.

Les animateurs préparent le remplacement du matériel et vous invitent le 20 Septembre 2009 à ses traditionnelles « Portes ouvertes ».

Le Président, Charles WISSER.

Les Copains d'Abord

Alors que le soleil a fait ses premières apparitions remarquées au-dessus de notre cher village, il est temps pour nous de penser à...l'été!

Fidèles au poste, les " **Copains d'Abord** " vous convient à leur **Feu de la St Jean** pour fêter la saison la plus chaude de l'année!

Ambiance assurée! Danseurs, prévoyez vos chaussures favorites pour apprécier au mieux la performance de l'orchestre **Week-end!**

Quant aux gourmands, qu'ils se rassurent: tartes flambées, grillades, knacks, (buvette!), gâteaux maison, ainsi que les fameuses crêpes ne manqueraient ce RDV sous aucun prétexte!

Rendez-vous est donc pris pour la soirée du **samedi 18 juillet 2009** devant la salle des fêtes, nous vous attendons nombreux!

Les amis de la marche, suite à la leur première sortie printanière autour de GRESSWILLER, (Marche du muguet) vous présentent leur calendrier d'activités. Vous pouvez nous contacter à l'adresse amisdelamarche@wanadoo.fr ou au 0369062618 pour divers renseignements ainsi que pour les inscriptions aux diverses manifestations.

Marches populaires et randonnées :

1^{er} mai : marche populaire MUNSTER

13 juin : randonnée semi nocturne
GRENDELBRUCH

5 juillet : randonnée fort de MUTZIG
visite guidée

23 Août : randonnée Mont Ste –Odile

20 sept. : marche populaire

17 mai : marche populaire NIEDERHASLACH

21 juin : marche populaire SAINT-NABORD

26 juillet : randonnée DONON - SCHIRMECK
visite mémorial SCHIRMECK

6 sept : randonnée La Petite-Pierre

3 octobre : randonnée BELMONT
marche nocturne au pays des Haxes

Venez nous rejoindre nombreux pour ces diverses marches en réservant vos places 8 jours avant la sortie.



Les Amis de la Marche de Gresswiller

Pour toute proposition d'article ou d'information à insérer dans le bulletin communal, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie ou de nous contacter par téléphone (Pierre Thielen) au 06.75.03.17.32 ou 03.88.50.14.58 (après 18h30), ou encore par le biais d'un mail à : nilangela.krempp@orange.fr ou mairie.de.gresswiller@wanadoo.fr ou p.thielen@orange.fr

Toute la Commission Communication vous remercie d'avance pour vos contributions.

Gérard DIOM, Christian FRIEDRICH, Virginie GASSLER, Martin KLOTZ, Nilangela KREMPP, Cathie KRUST, Pierre THIELEN, Jean-Louis WIETRICH.

1^{er} mars : Une floraison de récompenses fleuries

Le contact avec la population est toujours un moment privilégié placé sous le signe de la bonne humeur et de la détente. Une grande partie de nos concitoyens s'évertuent à embellir notre commune par un aménagement extérieur fleuri, coloré et pour certains original, Suite au passage de la commission « Environnement » dans notre village, ils ont été conviés le dimanche 1^{er} mars au verre de l'amitié et remerciés par un bel arrangement de fleurs (quoi de plus naturel !).

1^{ère} CATEGORIE

Maison avec décor floral et jardins visibles de la rue

Mme et Mr Alphonse Huck
Mr Gilbert Richert
Mr Richard Blottier
Mr Jöel Burger
Mr Armand Eberling
Mr Christian Halter
Mr François Huck
Mr Jean Paul Gangloff
Mr Daniel Perret
Mr Raymond Simon
Mr Michel Trozquier
Mr Charles Wisser
Mr Charles Lehmann
Mr Sébastien Biechel
Mme Marie-Anne Oswald
Mme Georgette Schaeffer
Mme Simone Schleiss
Mme Jacqueline Spielmann

2^{ème} CATEGORIE

Maison avec possibilités limitées de fleurissement

Mme et Mr Claude Koller
Mr Fredy Fracasetti
Mr Christian Journaux
Mr Francis Koller
Mr Jean Marie Mathis
Mr Laurent Picque
Mr Germain Schir
Mr Sébastien Kandel
Mr Michel Reminiac
Mme Alice Metz
Mme Paulette Schaeffer

Les nouveaux habitants avaient également été conviés à cette réception qui leur a permis de faire plus ample connaissance avec les élus et la population.

3^{ème} CATEGORIE

Jardin et espaces verts

Mme et Mr Bernard Lecoq
Mr Guy Luck
Mme Josiane Meyer

Un prix d'arrondissement a été décerné à M et Mme Claude KOLLER le 18 avril 2009 à Traenheim.

Rappel aux concitoyens... pour un voisinage agréable !

Veillez respecter les jours et heures autorisées pour effectuer vos travaux extérieurs : tonte, élagage, bricolage...

Les jours interdits : dimanche, jours fériés et le soir après 20 h.

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Animations estivales
Proposées par l'Office de Tourisme Région
Molsheim-Mutzig**

Du 12 juillet au 20 septembre 2009

Rallye touristique « Spécial centenaire Bugatti »

Dimanche 12 juillet 2009

Lancement du jeu
Rendez-vous à 10h à l'Office de Tourisme de Molsheim

La marque centenaire « Bugatti » sera le thème central de cette deuxième édition, le circuit à pied ou à vélo durera 1h30 environ et un GPS sera votre guide !

Animations inédites et portes-ouvertes tout au long du parcours
lors de la journée de lancement !
De très beaux lots seront à gagner !
Le jeu se poursuit ensuite jusqu'au dimanche 20 septembre 2009.

Du 1er juillet au 31 août 2009 Joue et enquête en famille

Quizz pour les plus petits composé de questions simples d'observation
dans les 14 communes de la Région Molsheim-Mutzig

Du 9 juillet au 28 août 2009

Visites guidées et matinées accueil

Renseignements : Office de Tourisme Région Molsheim-Mutzig

Tél : + 33 (0) 3 88 38 11 61 – www.ot-molsheim-mutzig.com



OFFICE DE TOURISME **

Région Molsheim-Mutzig
19 Place de l'Hôtel de Ville
F-67120 MOLSHEIM
☎ + 33.3.88.38.11.61 – Fax : +
33.3.88.49.80.40
infos@ot-molsheim-mutzig.com
www.ot-molsheim-mutzig.com



*Le Basket Dinsheim Gresswiller
organise un super*

LOTO

SAMEDI 30 MAI 2009 à 20H
Foyer Communal de Dinsheim/Bruche
Ouverture à 18h30

LOTS :

- 1 téléviseur LCD 82 cm
- 1 ordinateur portable
- 1 GPS
- 1 VTT
- 1 Lecteur DVD portable
- 2 Caddies garnis
- 1 Four Tartes Flambées
- ...et de nombreux autres lots de valeur !



12	31	52	63	84
3	24	35	55	74
18	36	47	67	90

Prix des Cartons :

Simple : 3.50 €
Les 6 : 18 €

Réservation

Marc LAENG : 06 89 93 80 89-03 88 04 65 70 de 7h à 16h
Pierre THIELEN 06 75 03 17 32
Laurent PICQUE 06 71 70 25 68

BUVETTE – PETITE RESTAURATION SUR PLACE